

L'initiative «VaccinAntiCrise» propose aux entreprises un accompagnement par des experts

Un sérum bienvenu



Gérard Eischen, Michel Brachmond, Pierre Gramegna, Fernand Boden et Raymond Schadeck (de g.à d.)

(Source: Chambre de commerce)

La Chambre de commerce a présenté mardi l'initiative «VaccinAntiCrise» afin de soutenir les entreprises luxembourgeoises dans cette période troublée. En collaboration avec de nombreux acteurs de la place luxembourgeoise, l'initiative propose le soutien et l'accompagnement par des experts agréés ainsi que la possibilité d'obtenir des subventions de ces prestations par les pouvoirs publics.

■ En collaboration avec la Chambre des métiers, le gouvernement luxembourgeois, les mutualités de cautionnement des deux chambres, de banques et de professionnels du conseil, la Chambre de commerce a présenté mardi l'initiative «VaccinAntiCrise», en présence de Fernand Boden, ministre

des Classes moyennes, dans le cadre du Salon des Bonnes Pratiques qui s'est tenu en les locaux du Centre de conférences de la Chambre de Commerce au Kirchberg.

«Ce projet propose aux entreprises touchées par la crise un soutien et un accompagnement par des experts sélectionnés par les chambres professionnelles et ce à des conditions plus qu'intéressantes», précise la Chambre de commerce dans son communiqué. Ces experts feront un diagnostic de la situation des entreprises intéressées et proposeront des mesures correctrices pour les aider à sortir de l'impasse.

Les entreprises subissant les conséquences de la crise économique en ce qu'elles se trouvent déjà «en difficultés» ou touchées par la crise économique sans déjà se trouver «en difficultés» ou fai-

sant face à des manques matériels empêchant la concrétisation d'opportunités sont éligibles pour obtenir ces services, précise le communiqué. Les experts essaieront d'apporter des réponses notamment à des difficultés liées à la liquidité, l'endettement ou la gestion de ressources humaines. Les accompagnements pourront aller d'une à cinq semaines, précise la Chambre.

Par ailleurs, un financement privilégié sera accordé aux entreprises dont la demande en cautionnement aura été acceptée par une mutualité de cautionnement, souligne le communiqué.

Une trentaine d'experts du monde du conseil ainsi que les représentants de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, BGL, Raiffeisen, ING, Dexia BIL et de la Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants (MCAC) participent à l'initiative. Le direc-

teur de la Chambre de commerce, Pierre Gramegna, a pour sa part «salué un nouveau *private public partnership* à la hauteur des enjeux actuels»

L'administration de Fernand Boden ainsi que le ministère de l'Economie soutiennent aussi ce projet: sur demande de l'entreprise éligible, tout dossier retenu par l'initiative devrait pouvoir bénéficier d'un subventionnement privilégié et forfaitaire, à savoir d'une subvention en capital allant jusqu'à 50 % du coût et à 10.000 euros par intervention.

Les chambres patronales, via le secrétariat de l'initiative «VaccinAntiCrise», sont le point de contact central entre toutes les parties prenantes et centralisent les démarches, note le communiqué. Pour plus d'informations, les entrepreneurs intéressés pourront consulter le site *Internet*:

www.vaccinanticrise.lu